



FICHE DE CONTRÔLE DU SYSTÈME DE VENTILATION

Les points essentiels à vérifier pour aborder la période estivale dans de bonnes conditions

DATE DU CONTRÔLE :

BÂTIMENT CONTRÔLÉ :

Points à vérifier	Critères à contrôler	Fait O/N	Salles contrôlées/ Observations
Boitier de ventilation	Pourcentage minimum de ventilation* (non applicable pour les appareils à économie d'énergie)		
	Les consignes de température de ventilation*		
	La plage de ventilation*		
	Etalonnage de la sonde*		
Système de sécurité	Fonctionnement*		
Extraction	Propreté des extracteurs, des caissons ou trappes d'extraction (selon le système)		
	Fonctionnement		
Brasseurs d'air (si présents)	Fonctionnement		
	Position		
Entrées d'air (de l'extérieur, dans les combles, dans les salles)	Propreté		
	Fonctionnement		
	Réglages pour la période chaude		
Cooling* / brumisation*	Fonctionnement du système / des buses		
	Propreté des éléments		
	Température de Consignes de déclenchement		
	Fonctionnement de la sonde		

*détails en annexes

ANNEXES

Procédure de réglage des pourcentages minimum et maximum de ventilation

Il est recommandé de faire contrôler par un électricien, la tension aux bornes des boîtiers de régulation de la ventilation pour régler les niveaux minimum et maximum de ventilation.

→ La tension au niveau minimum de ventilation (par exemple 10 %) doit être réglée autour de 80 V si 2 ventilateurs ou plus dans la salle. Elle doit être de 75 V s'il n'y a qu'un seul ventilateur.

→ La tension au niveau maximum de ventilation (100 %) doit être réglée sur 220 V.

- *Remarque* : Faire une mesure à 90 % après le réglage pour vérifier qu'on est en dessous de 220 V.

→ Suite à ces réglages, ne plus modifier les niveaux de ventilation, c'est la température de consigne qui va changer.

Consignes de ventilation

Maternités

- A l'entrée en maternité : Fixer la température de consigne de ventilation à 22°C ; conserver cette consigne jusqu'au lundi suivant la mise bas
- Chaque lundi descendre la consigne de 1°C
- Fixer la plage de ventilation à 7°C



Température du coin à porcelets

Période	Pendant la mise bas	A la fin de la mise bas	Premier lundi après les mise bas	1ère semaine après mise bas	Semaines qui suivent
Température de consigne chauffage du coin à porcelets	Entre 35°C et 40°C (idéal 37°C)	34°C	32°C	31°C à 32°C	Baisser la consigne chauffage de 1°C chaque lundi

Post-sevrage SANS NICHE

Jours d'âge	21	28	35	42	49	56	63	70
Consigne température chauffage (°C)	29	28,5	28	27,5	26,5	26	25	24
Plage température chauffage (°C)	2°C							
Consigne température ventilation (°C)	28	27,5	27	26,5	26,5	26	25	24
Plage température ventilation (°C)	6°C							

AVEC NICHE

Jours d'âge	21	28	35	42	49	56	63	70
Consigne température chauffage (°C)	29	29	28	28	27	26	25	24
Plage température chauffage (°C)	2°C							
Consigne température ventilation (°C)	20 à 22 °C 22°C (pendant la 1ère semaine de présence) 20°C dès la 2ème semaine et jusqu'à la fin (selon le comportement des animaux)							
Plage température ventilation (°C)	6°C							

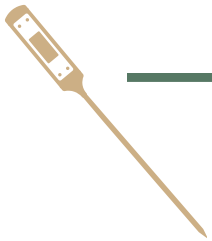
ANNEXES

Engraissement

	Entrée engraissement	Sortie engraissement	
		Eté	Hiver
Consigne ventilation (I.F.I.P., 2006)	24°C	24°C	22°C
Plage température ventilation (°C)	6°C		

Verraterie/gestante

	Eté	Hiver
Consigne ventilation (I.F.I.P., 2006)	22°C	20°C
Plage température ventilation (°C)	6°C	



Étalonnage de la sonde d'ambiance

L'écart accepté est de +/- 0,4°C à Si au-dessus il faut étalonner la sonde
Si >1°C il est préférable de changer la sonde.

Contrôle du système d'alarme et de sécurité



- Contrôler le bon fonctionnement du système d'alarme et de sécurité une fois par semaine
- Contrôler la précision des thermostats une à deux fois par an (en même temps que les sondes des boîtiers de régulation de la ventilation)
- La consigne de déclenchement de la sécurité est plus élevée en été qu'en hiver => ne pas oublier de la modifier selon la saison
- Certains assureurs imposent des sections d'entrée et de sortie d'air de secours => se renseigner auprès de son assureur

ANNEXES



Consignes cooling

- L'objectif du cooling est de refroidir au maximum l'air entrant, plus l'air entre à faible vitesse, meilleur sera son refroidissement. Si la surface est limitante, le refroidissement de l'air ne sera pas optimal.
- Installer la sonde de température du cooling dans le comble pour qu'elle soit à l'abri du rayonnement du soleil. Il faudrait l'installer entre la moitié et le 2/3 du comble par rapport au cooling. Sinon à l'extérieur du bâtiment mais côté nord.
- Température de consigne : Si dans le comble entre la moitié et le 2/3 du comble par rapport au cooling : Température de consigne 19-20°C ; Si à l'extérieur du bâtiment côté Nord (à l'abri du rayonnement du soleil) : température de consigne 17-18°C



Consignes brumisation

- Le niveau d'hygrométrie dans la salle ne doit pas dépasser 70 à 80 %HR pour que l'effet de refroidissement soit significatif et que le risque d'asphyxie pour l'animal soit maîtrisé, un hygromètre par salle est à installer.
- Préférer la brumisation à haute pression (entre 50 et 80 bars) avec des buses qui peuvent produire des gouttelettes de 10 à 20 microns
→ L'eau utilisée doit être filtrée pour ne pas boucher les buses
- Installer les buses à proximité des entrées d'air dans les salles. A 15 cm en dessous d'un plafond perforé et à 30 cm des volets LEP ou QD1. Distance de 1,5 m entre chaque buse.
- Réglage en fonction de la température et de l'hygrométrie :
Exemple => pour une température de consigne ambiante de 24°C, si la température arrive à 26°C, le système se déclenche jusqu'à atteindre 80%HR
- Possibilité de faire des cycles de 5 à 10 secondes (présence de sonde hygrométrie et déclenchement automatique) ; Ou bien un déclenchement toutes les cinq minutes pendant un intervalle de 1 minute (utilisation de minuteur)
- Entretien à prévoir : Nettoyage des buses ; Maintenance de la pompe ; Etalonnage des sondes...
- Avoir un système de ventilation performant